



## Compte rendu Assemblée générale du 26/01/2015

Bonsoir Mesdames, Messieurs,

Je sais que vous avez hâte que cette assemblée générale ordinaire débute.

Ce léger retard est essentiellement dû au fait que nous devons contrôler qu'entre les présents et les pouvoirs reçus le quorum soit atteint.

Je vous rassure, il l'est, nous pouvons donc délibérer sur l'ordre du jour que vous avez reçu en son temps.

Mr le Député, Mr Jean-Louis TOURAINE

Mme la 1ere adjointe du 7° art, adjointe à l'exécutif municipal en charge des affaires sociales et solidarités, Mme Zorah AIT-MATEN

Mr l'adjoint du 7° art, chargé de la propreté, espaces verts et du développement durable, Mr Christophe AMANY

Mr l'adjoint du 7° art, chargé de l'urbanisme, patrimoine, politique de la ville et adjoint à l'exécutif municipal en charge de la démocratie participative, Mr Loïc GRABER

Mr le conseiller municipal du 7° art, conseiller communautaire à la Métropole de LYON, Mr Christophe GEURJON

Mesdames et Messieurs les élus

Monsieur le Directeur du cabinet de la Mairie du 7° art, Mr P CHOBAUX

Mr Alexandre VIERA du journal le Progrès toujours présent pour couvrir nos différentes manifestations

Mrs les Présidents d'honneur de l'ADPB (Mario de Filippis et Jean Bernizet)

Chère Danielle SUZANNE, membre d'honneur de notre association

Chers amis adhérents,

Mesdames, Messieurs

Je vous remercie de votre présence ce soir. C'est pour moi, comme chaque année, un très grand plaisir que de vous accueillir.

Ce début d'année 2015 a été marqué par une grande tristesse au regard des événements que nous avons connus et en même temps un grand moment de fraternité et d'unité.

Puisse dans les vœux chaleureux de santé, de joies, de réussite que je vous adresse ou vous renouvelle, cette fraternité et cette unité se poursuivre au-delà parfois de nos divergences.

Que cette nouvelle année vous apporte plein d'allégresse et d'engouements.

Quelques personnes ne peuvent, à leur grand regret, assister à ce moment important de la vie de notre association :

Madame la Maire de l'arrondissement, Vice-Présidente en charge de la culture à la métropole de Lyon (Mme Myriam PICOT) représentée par ce soir par Mme Zorah AIT-MATEN.

Mme Sarah PEILLON, conseillère régionale, conseillère d'art déléguée aux relations avec les universités et grandes écoles, à la vie étudiante

Madame Marie-Chantal DESBAZELLES et Monsieur Jean-Pierre FLACONNECHE, tous deux anciens Maires du 7° art et membres d'honneur de notre association

Mr Marcel FOURNEAU, Vice-Président de l'ADPB

Mr Jean BROTTIER, membre du Conseil d'administration

et les 68 adhérents envers lesquels va ma reconnaissance pour avoir pris le temps de m'envoyer leur procuration ainsi ...que le règlement du renouvellement de leur cotisation 2015 !

C'est là, une preuve de leur fidélité et de leur intérêt à l'ADPB.

Sans plus tarder, je cède la parole à Maurice BADEL, 1<sup>er</sup> Vice-Président qui va vous demander d'approuver le CR, que vous que vous avez reçu concernant notre dernière A Gle extraordinaire et notre dernière A Gle ordinaire qui se s'étaient tenus dans cette même salle le 27 janvier 2014.

**Le compte-rendu des dernières assemblées est approuvé et voté à l'unanimité**

**RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2014 présenté par Yvette NEMOZ-GAILLARD (Secrétaire)**

Au cours de cette année 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 12 fois, le bureau chaque fois que nécessaire et la commission thématique LIVRET quant à elle s'est réuni de très nombreuses fois

### **FEVRIER 2014**

Ce premier Conseil d'Administration entérine la proposition du Président, Georges DELEUZE, de nommer Monsieur Jean Pierre FLACONNECHE, Membre d'Honneur de l'ADPB, en remerciement de son soutien à l'association.

Le Conseil d'Administration fixe ensuite les objectifs pour l'année 2014, à savoir :

- l'aboutissement de la mise en œuvre du Livret relatant l'histoire de l'ADPB,
- l'organisation du pique-nique annuel qui ne pourra se dérouler le soir à cause de l'heure de fermeture du parc,
- la collaboration à la fête des Cultures et des Langues organisée par la MJC du 8<sup>ème</sup> arrondissement,
- le repas annuel de l'ADPB,
- le combat pour l'obtention d'un local associatif : le 7<sup>ème</sup> arrondissement comptant plus de 400 associations, ce local devient de plus en plus indispensable ;

il pourrait être implanté dans le bâtiment de 230 mètres réservé à la création d'une résidence étudiante gérée par le CROUS ; l'ADPB adresse une nouvelle demande au Maire de LYON et à tous les services concernés.

### **MARS 2014**

- Monsieur Renaud LESCUYER, président de l'association « EUROPE & Cie, est venu présenter à l'ADPB son projet de fête des cultures et des langues : événement prévu du 8 au 11 Mai 2014 sur l'esplanade du parc Blandan, sous forme de petit village où chaque tente abriterait une langue, des danses ou des spectacles.

Lors de cette manifestation, l'ADPB serait chargée de présenter le site Blandan dans son aspect historique.

Avant l'ouverture de la manifestation, l'ADPB serait chargée d'organiser une présentation du site Blandan pour les associations présentes.

- Mise en place de l'organisation du pique-nique qui se déroulera le Samedi 17 Mai à midi :

- demande des autorisations à l'OTEP et à la Ville de Lyon pour les tables et les bancs,
- préparation de toute l'organisation logistique,
- préparation de l'apéritif offert comme d'habitude aux participants.

- Réservation des locaux pour le repas annuel de l'ADPB, le Vendredi 21 ou 28 Novembre 2014, sachant que cette réservation dépend du calendrier de l'Office des Sports qui organise son repas à la même période.

L'ensemble des Membres du CA est d'accord pour organiser de nouveau une animation lors de ce repas.

Par contre, une augmentation du prix du repas est votée, mais il reste modeste...

- Le compte rendu de l'Assemblée Générale a été préparé et mis sous pli par le secrétariat : il est indispensable de distribuer le maximum d'enveloppes dans les boîtes à lettres, malgré les difficultés d'accès, pour éviter les frais d'envoi qui deviennent de plus en plus importants.

- En ce qui concerne le local associatif, le second courrier adressé au Maire de Lyon a obtenu pour réponse « un renvoi après les élections municipales ».

### **AVRIL 2014**

- Mise au point de l'organisation du pique-nique du 17 Mai 2014 à midi : envoi des invitations aux adhérents : une permanence sera organisée impasse des

Chalets le Jeudi matin 17 Avril pour que les Membres du CA viennent récupérer les courriers à distribuer afin d'économiser sur les frais postaux,

- toutes les autorisations pour l'organisation ont été reçues,

- il sera nécessaire de louer un véhicule pour aller récupérer le mobilier, bancs et tables, le vendredi matin au service logistique de la ville de Lyon ainsi que

les 2 tentes prêtées par la mairie du 7<sup>ème</sup>, sachant qu'il faudra restituer le véhicule et le matériel le lundi matin,

- nécessité de mobiliser le maximum de Membres du CA le samedi matin pour l'installation de la manifestation.

- Création d'un petit comité chargé d'organiser une visite guidée et commentée du site, le 5 Mai 2014, pour les exposants des Journées EUROPE & Cie de Monsieur Renaud LESCUYER.

### **MAI 2014**

- Le comité chargé d'organiser la visite du site pour les exposants des Journées EUROPE & Cie a été très déçu par le manque d'intérêt des participants : de 10 personnes au départ, il n'en restait plus que 3 à l'arrivée.

- L'organisation du pique-nique se précise :

- 11 Membres de l'ADPB sont mobilisés pour la préparation, le Samedi 17 Mai,
- le Grand Lyon n'ayant pas donné l'autorisation de stocker le matériel dans le « magasin », il faut trouver une solution,
- 3 personnes sont mobilisées pour aller chercher le matériel le vendredi matin,
- approvisionnement pour l'apéritif et la buvette tenue par l'ADPB qui a obtenu une autorisation de 11h à 15h30.

- Prévision de participation aux JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE dont le thème est « **Toute la Nature est dans le patrimoine** ».

Bruno GELAS, en charge de l'organisation des JEP, envisage d'organiser un parcours dans le parc Blandan. L'ADPB pourrait faire une visite début Juillet pour le repérage des plantes.

Le Président prend contact avec le GRAND LYON pour savoir comment organiser ces JEP ensemble, ce qui avait été envisagé l'année précédente lors de l'inauguration.

#### JUIN 2014

- Le CA fait le point sur le déroulement du pique-nique :

- tout s'est bien passé mais terminé un peu tôt,
- pour les prochaines fois, prévoir des animations l'après-midi : jeux de boules ou autres

- l'emplacement réservé au déroulement du repas était un peu restreint,

- il serait utile de faire un fléchage pour indiquer le lieu des festivités,
- à l'avenir, il est indispensable de prévoir le café.

- Journées Européennes du Patrimoine :

- l'inscription pour la participation de l'ADPB a été faite auprès de Bruno GELAS en charge de cette manifestation,
- le Président, GD a demandé un rendez-vous au GRAND LYON pour la coordination de l'organisation.

- Diner du Vendredi 28 Novembre 2014 :

- proposition d'un spectacle de magie de 45 mn retenu à l'unanimité,
- augmentation du prix du repas pour faire face aux dépenses engendrées pour l'organisation,
- le menu est choisi par l'ensemble des participants.

- Réunion livret :

- il faut valider les derniers textes et les photos pour fin juin,
- L'un des Membres du CA soulève quelques problèmes de fonctionnement et d'installation du parc, à savoir :
  - manque de poubelles,
  - manque de plaques pour définir l'utilisation des terrains de sports,
  - légèreté du service de sécurité pour la surveillance des jeunes à la vague des remparts.

#### JUILLET 2014

- Le Jeudi 14 Juin, l'ADPB a rencontré Mme Myriam PICOT, maire du 7<sup>ème</sup> arrondissement nouvellement élue, pour lui présenter l'association.

- Le Mercredi 2 Juillet 2014, a eu lieu l'inauguration de la Vague des Remparts et de la Plaine des Jeux, par le Sénateur-Maire de Lyon Gérard COLLOMB et Mme Myriam PICOT, maire du 7<sup>ème</sup> : au cours des discours, l'ADPB a été mise à l'honneur et chaleureusement remerciée pour son action.

- Un appel à projet pour le devenir du château est diffusé dans la presse : les projets doivent être déposés avant le 23 Octobre 2014. Un bâtiment comprenant 50 chambres **serait** éventuellement construit entre le Château et le Magasin d'Habillement avec une réserve d'emprise de 10.000m2 entre les deux bâtiments.

- Le Forum des Associations est annoncé pour le Dimanche 21 Septembre 2014 et se tiendra pour la 1<sup>ère</sup> fois sur la place Jean Macé.

- Les JEP dont le thème retenu est « FLORE ET FAUNE » se dérouleront les 20 et 21 Septembre 2014 :

- aucune participation du GRAND LYON cette année,

- les JEP et le Forum des Associations se tenant aux mêmes dates, discussion et vote pour décider de l'opportunité d'assurer l'une ou l'autre des manifestations ou les deux,

- solution : samedi 20 Septembre = JEP et dimanche 21 Septembre = Forum des Asso.

- Le livret : le rédactionnel est pratiquement terminé. Il faut maintenant s'occuper de la mise en page qui sera exécutée par un fournisseur extérieur. Le document sera prêt pour l'AG 2014.

- Suggestions intéressantes de certains Membres du CA :

- prévoir un emplacement pour jeu de boules lyonnaises,
- installation de ruches,
- création d'un labyrinthe dans l'espace devant le château,
- organisation d'un rallye ADPB : idée qui obtient l'approbation de la majorité des membres du CA et qui pourrait être réalisée le jour du pique-nique.

#### SEPTEMBRE 2014 – PREPARATION DES MANIFESTATIONS

- Les JEP ayant lieu le Samedi 20 Septembre et le Dimanche 21 Septembre, l'ADPB décide de tenir une permanence le Samedi :

- installation sous l'espace couvert près de la Plaine des Jeux avec :
  - exposition de panneaux,
  - un questionnaire à remplir par les visiteurs pour connaître leur « ressenti » du parc,
  - prévoir une livraison de barrières pour délimiter l'espace,
  - prévoir des volontaires pour assurer la permanence.

- L'ADPB sera présente au Forum des Associations le Dimanche 21 Septembre :

- prévoir des volontaires pour assurer la tenue du stand,
- réservation d'un stand auprès des services de la mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

- Le livret :

- un premier jet après mise en page devra être vérifié courant Septembre avant la finalisation de l'ouvrage,
- 3 Membres du CA qui n'ont pas participé à l'élaboration vont relire et corriger l'ébauche,
- il manque une photo des Membres du CA : celle-ci sera réalisée le Dimanche 21 Septembre, sur l'esplanade du parc, avant le Forum des Associations.

#### SEPTEMBRE 2014 – POINT SUR LES MANIFESTATIONS

- Point sur les JEP : il y a eu constamment du monde tout au long de la journée. Les Membres du CA présents ont passé beaucoup de temps avec les visiteurs intéressés par l'élaboration du projet.

- Point sur le Forum des Associations :

- le nouvel emplacement du Forum, place Jean Macé, a permis de contacter un public beaucoup plus nombreux,
- le Président a pu s'entretenir des problèmes de sécurité dans le parc avec le Sénateur-Maire de Lyon lors de sa visite du Forum,
- Franck LEVY, l'adjoint en charge de la vie associative a demandé une confirmation par courrier de ces problèmes,
- le Président a rappelé à Mr LEVY le courrier envoyé par l'association relatif à la salle associative réclamée par les associations du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

- La Mairie du 7<sup>ème</sup> arrondissement a envoyé un questionnaire concernant l'organisation future des forums des associations (le lieu, la forme, le jour, les emplacements - ce questionnaire a été complété par les Membres du CA suivant les réponses obtenues après mises aux voix.

- Le livret : les relectures sont en cours et permettent de détecter quelques coquilles et oublis d'informations. Un bon à tirer sera demandé avant le tirage définitif.

#### NOVEMBRE 2014

- Les courriers au Sénateur-Maire de Lyon pour la sécurité et à l'adjoint chargé de la vie associative pour la salle associative ont été envoyés.

- Le Président a reçu une invitation pour assister à une réunion avec les Conseils de Quartier et la MJC Jean Macé relative au devenir des bâtiments.

- Dans le cadre du réseau habitant, Lyon va recevoir une délégation italienne fin Novembre. Le GRAND LYON a retenu l'ADPB pour expliquer et commenter l'histoire de notre association ainsi que pour une visite du Parc Blandan.

- Repas du 28 Novembre 2014 :

- prévoir la décoration des tables en fonction du thème de la soirée : la magie

- le spectacle de magie débutera à 22h15 pour une durée de 45 minutes,

- les Membres du CA sont réquisitionnés à partir de 18 heures pour la préparation de la salle, la confection de l'apéritif ainsi que pour le rangement et le nettoyage des locaux après le repas.

- Le livret : les montages et mises en pages sont terminés pour une 2<sup>ème</sup> relecture et quelques modifications.

Ce livret sera remis aux élus et quelques autres personnes avant sa distribution aux adhérents lors de l'A,

#### **NOVEMBRE 2014 – CA EXTRAORDINAIRE**

- Ce CA Extraordinaire a été provoqué par le Président afin de régler un litige avec l'imprimeur du livret qui est revenu sur son devis initial avec une augmentation de tarif non acceptable-

Il paraît maintenant difficile de changer d'imprimeur, le délai pour l'impression du livret devenant trop restreint.

- Après délibération et échange de point de vue, le Président rencontrera la dite société pour une négociation.

#### **DECEMBRE 2014**

- L'un des Membres du CA désirerait reparler du problème des chiens dans le parc. En effet, il serait indispensable d'ouvrir un petit lopin de terre réservé aux chiens, côté rue Sardou, afin de ne pas les laisser aller sur la partie forestière.

Le Président confirme qu'il a déjà alerté le GRAND LYON sur ce problème des chiens

- Repas du 28 Novembre 2014 : le spectacle du jeune magicien a été très apprécié des participants. Il faudra juste prévoir un petit recadrage au niveau du traiteur, les mets n'étant pas assez chauds.

- Le livret : le Président est retourné voir l'imprimeur pour renégocier l'augmentation de tarif et a obtenu la fabrication de 50 livrets supplémentaires pour le même prix.

- La remise du Livret aux élus est programmée le Mercredi 21 Janvier 2015 en Mairie du 7<sup>ème</sup> Arrondissement.

- Réunion avec les Conseils de Quartier et la MJC Jean Macé du 14 Novembre 2014 : cette réunion avait été provoquée par la MJC J MACE qui voudrait récupérer des bâtiments : un courrier commun a été préparé pour faire le point sur le projet et connaître le devenir des bâtiments.

- Réunion avec le GRAND LYON et la Délégation TURINOIS : cette réunion avait pour but de faire découvrir aux participants Turinois l'aboutissement d'un projet conçu dans le cadre de la démocratie participative.

- Assemblée Générale du lundi 26 Janvier 2015 :

- préparation des rapports du Président, du Trésorier et de la Secrétaire,

- organisation de la remise du Livret,

- changement d'horaire : 19 heures.

- A la suite du courrier relatif aux problèmes de sécurité dans le parc, envoyé par le Président au Sénateur-Maire de Lyon, celui a répondu le 4 Décembre 2014 en proposant un renforcement de la vigilance.

**Pas d'intervention de l'assistance, le rapport est approuvé et voté à l'unanimité**

#### **RAPPORT FINANCIER 2014 présenté par Joseph FAVETTA (trésorier)**

Le montant des dépenses 2014 est de : 10550 €/ le montant des recettes 2014 est de : 4840 € d'où un déficit de 5710 € dû à l'édition du livret.

Solde créditeur du livret bleu au 31/12/2014 : 2211,58 € / solde créditeur du compte courant au 31/12/2014 : 2103 €.

Suite à la présentation de ce rapport, le Président fait les observations suivantes :

Sans l'édition du livret, notre solde comptable de l'année serait de : 514 Ce solde positif est le résultat d'une attention toute particulière de nos dépenses dont certaines sont incompressibles et subissent des hausses conséquentes, je pense notamment à l'affranchissement qui je le rappelle a représenté en 2014, 13% du montant des cotisations. Nous subissons tout comme vous cette hausse que je qualifie d'indécente sur les timbres et qu'à cela s'ajoute une difficulté grandissante du portage des plis par les membres du CA qui se heurtent de plus en plus au non accès aux boîtes aux lettres dû aux différents systèmes de sécurité des entrées d'immeubles, aussi j'envoie pour l'avenir une plus grande utilisation de l'informatique pour communiquer avec vous chers adhérents...n'ignorant pas que cela est parfois difficile vu les changements d'adresses courriels.

Il est rappelé que le trésorier et le président tiennent à la disposition des adhérents qui en feraient la demande, les détails de ce bilan financier.

**Pas d'intervention de l'assistance, le rapport est approuvé et voté à l'unanimité**

#### **RAPPORT moral du Président**

Mesdames, Messieurs,

Suite au rapport d'activité, vous avez aisément compris que l'ADPB maintient le cap, même si les objectifs actuels ne sont plus les mêmes qu'il y a quelques années.

Durant 14 ans, nous étions dans la défense, depuis 2011 nous sommes dans le développement qui à l'heure où je vous parle n'est pas terminé.

Je reste confiant, vous devez l'être avec moi, quant à la finalisation complète de ce beau parc dont Mr le Sénateur-Maire, Mr G COLLOMB déclarait lors de la cérémonie des vœux du 7<sup>e</sup> arrdt, qu'il est une référence dans le monde entier !

Toutefois, compte-tenu des réalités économiques auxquelles sont confrontées les collectivités, nous risquons d'avoir quelques modifications par rapport au projet initial restant convaincu que ces modifications, si elles doivent avoir lieu, ne remettront pas en cause le projet.

Les finances ne sont pas extensibles sauf nouvelle et lourde imposition !

Je reste confiant disais-je, car la ville de Lyon a annoncé pour Blandan un investissement de 5,5 millions d'euros ce qui signifie que les aménagements futurs ne seront pas réalisés à minima et que la métropole n'ayant pas encore voté sa PPI (programmation pluriannuelle des investissements) ce qui devrait être fait en juin prochain, on peut rester serein d'autant que Mme la Maire du 7<sup>e</sup> et toute son équipe a déclaré avoir la même volonté que nous pour que le parc Blandan soit achevé conformément au projet adopté par le Grand Lyon, compris la réhabilitation du château.

Néanmoins, il faut que l'ADPB continue à participer d'une façon active au développement de ce poumon vert, aujourd'hui tant apprécié.

C'est pourquoi vos soutiens moraux et financiers nous sont nécessaires, aussi je vous invite à poursuivre à mes côtés et tous ensemble cette fabuleuse aventure.

Il faut rester nombreux et unis dans ce projet associatif qui nous rassemble car cette cohésion nous permettra de continuer à nous faire entendre et que rien n'est plus fort que de se rassembler autour de nos valeurs.

C'est sur cet appel que je souhaite conclure mon rapport, souhaitant avoir du temps pour répondre à vos questions, car l'Age d'une association est le moment privilégié pour échanger, pour vous exprimer...N'hésitez pas là le faire.

Je souhaite également avoir un peu de temps pour vous parler du livret « La fabuleuse histoire de l'ADPB »

Mais ce rapport moral ne serait pas complet, si je ne remerciais pas l'ensemble des membres du CA, car présidée l'ADPB c'est être ambitieux pour celle-ci, c'est de jouer un rôle, c'est d'être sincère, s'est d'assumer toutes les relations à l'extérieur, c'est aussi savoir rester humble sachant que sans le conseil d'administration qui tout au long de l'année fait preuve d'un important travail collectif et efficace, rien ne serait possible.

Merci Mesdames et Messieurs du CA pour votre grande implication et de ce que vous ferez encore pour l'ADPB.

Bien entendu, mes remerciements vont également à vos conjointes ou conjoints qui acceptent vos nombreuses absences, ce pour le bien de l'association.

Pour conclure : Retenons et faisons notre ce proverbe français : **La persévérance vient à bout de tout ...** Et cette citation de Dorothy James : **Ne songeons plus au passé que lorsqu'il nous apporte du plaisir et contemplons l'avenir avec confiance et espoir.** Merci Mesdames et Messieurs de votre attention.

**Pas d'intervention de l'assistance, le rapport est approuvé et voté à l'unanimité**

**Le LIVRET :**

Il est terminé et est à votre disposition à l'issue de cette assemblée, à raison d'1 par adhérent à jour de cotisation.

Ce fût un long travail. Il convient donc que j'adresse mes plus vives félicitations et mes chaleureux remerciements à la commission de rédaction, dont vous trouverez les noms en dernière page.

**POURQUOI ce livret ?**

J'ai voulu ainsi que les membres du conseil d'administration que la fabuleuse histoire de notre association soit retracée et consignée dans ce modeste livret parce que durant ces 17 dernières années, c'est grâce au travail de nombreux bénévoles, de leurs engagements, de leur détermination et aussi de votre soutien, chers adhérents, que ce qui fut un lieu fermé soit devenu le beau parc que nous connaissons, qui est apprécié par la population et ouvert à toutes générations dans une atmosphère de vie, de sport et de détente.

Avec toute l'humilité requise, j'ose vous dire ce soir que la qualité de nos échanges, que ce travail collectif, nous en sommes fiers !

Ce travail collectif, il a débuté dès 1997, alors je rends hommage à mes deux prédécesseurs Mario de FILIPPIS et Jean BERNIZET sans qui l'aventure n'aurait pas eu lieu. De peur de dévoiler tout le contenu de ce livret et voulant vous laisser le plaisir de sa lecture, je n'en dis pas plus.

Outre la commission de rédaction, je me garde d'oublier de remercier très sincèrement toutes les personnes qui pour la publication de cet ouvrage nous ont aidé par leurs présences, actions, courriers, témoignages, et subventions, notamment :

Mr le Député Jean-Louis TOURAINE pour ses encouragements et le versement d'une subvention exceptionnelle de sa réserve parlementaire, le Sénateur-Maire, Président de la métropole de LYON, Mr Gérard COLLOMB, la photothèque de Lyon Métropole, Monsieur Gérard GARIN-MICHAUD, la Ste DACTYLO-PRINT pour la réalisation et l'impression du livret ainsi que d'autres personnes dont l'identité et fonction se trouvent rassemblées en fin de livre également.

Je me dois d'attirer votre attention sur le fait que l'édition de ce livret **n'est pas un aboutissement pour l'ADPB.**

Dans le même état d'esprit de respect et de collaboration, notre association continuera son œuvre jusqu'à la finalisation complète du parc et la réhabilitation des bâtiments sauvegardés et veillera à son développement d'où le sens de mon appel d'il y a un instant.

En fin de réunion, Maurice BADEL vous indiquera les modalités pour prendre possession de votre livret. !

La parole est laissée aux élus et à l'assistance :

Mr le Député JL TOURAINE remercie l'ADPB pour l'édition de ce livret qui peut ou pourra servir d'exemples à d'autres associations...

La question sur la sécurité d'accès au parc en venant du 8° est encore, cette année, soulevée.

Une discussion s'engage entre deux personnes sur l'occupation du château par Marie de Médicis ! Il en ressort un désaccord sur ce fait !

Mme L DAGORNE (conseillère d'art) s'interroge sur la sécurité dans le parc. Le Président fait la lecture d'un courrier reçu de la ville de LYON (voir rapport d'activités de décembre)

Mr L GRABER (adjt au 7° et adjt à l'hôtel de Ville) confirme que 3 réponses ont été données suite à l'appel à projet pour le château et que celles-ci sont étudiées par la Métropole.

L'assistance ne posant plus de questions, il est procédé à l'élection des membres du CA par M BADEL.

21 membres du précédent CA se représentent + Mr Ch LE DAIN en remplacement de Mr D BOURQUELOT, démissionnaire pour raisons personnelles.

Mr M BADEL ayant obtenu le vote à mains levées procède à l'élection des 22 membres du CA 2015.

**L'ensemble des 22 membres du CA a été élu à l'unanimité**

Le temps a tourné, aussi je vous propose de clôturer cette assemblée en vous invitant à prendre votre livret et de partager le verre de l'amitié sans oublier de remercier notre administrateur B. Morellet qui a assuré toute la logistique informatique de cette assemblée et qui comme vous le savez, mets à jour dès que son temps personnel le lui permet notre site internet qui à ce jour a été vu par 15035 internautes.

Bonne lecture du livret,

A très bientôt et cordialement à toutes et tous.

Le nouveau CA s'est réuni le 2 février 2015, il a élu le bureau suivant et a nommé, à la demande du Président, Dominique BOURQUELOT comme membre d'honneur de l'ADPB étant adhérent depuis 1998 et ayant rendu beaucoup de services à l'ADPB.

Composition du bureau et du CA jusqu'à la prochaine assemblée générale :

Président : Georges DELEUZE

1<sup>er</sup> vice-président : Maurice BADEL

Vice-présidents : Jean BERNIZET, Marcel FOURNEAU, Bruno LABERGERIE

Secrétaire : Yvette NEMOZ-GAILLARD

Secrétaire adjoint : Jacques RECORBET

Trésorier : Joseph FAVETTA

Trésorier adjoint : Sylvain FUZELIER

Membres du CA : Jean BROTTIER, Raymond CALAZEL, Rosine CHESNEAU, Jean-Marc DUCARD, Mario de FILIPPIS, Claude JEANDEL, Jeanne-Marie HURTREL, Christian LE DAIN, André MAROTEL, Benoît MORELLET, Josiane RIFFE, Jean-François SADDY, Françoise SOUM-CANTIN

Présidents d'honneur : Jean BERNIZET, Mario de FILIPPIS

Membres d'honneur : Mme Marie Chantal DESBAZEILLE, Monsieur Jean-Pierre FLACONNECHE, Madame Danielle SUZANNE, Monsieur Dominique BOURQUELOT.

### **Information importante concernant le livret pour les adhérents à jour de leur cotisation 2015 et ne l'ayant encore pas en leur possession :**

- 1- Certains membres du CA en distribueront en fonction de leur moyen, disponibilité, lieu de résidence.**
- 2- Il peut être adressé par voie postale après l'envoi au siège de 3,70 € en timbres-poste où être récupéré le SAMEDI 28 Mars 2015 au Parc Blandan (sous le préau face au skate-board) où des membres du CA tiendront une permanence de 10 h 30 à 12 h.**

### **Rappel pour les adhérents non à jour de leur cotisation 2015**

**Votre attachement à l'ADPB depuis de nombreuses années rejoint celui de tous les adhérents et du conseil d'administration qui depuis 1997, poursuit sa mission actuelle qui est le développement du parc.**

**Notre action entièrement bénévole se poursuivra jusqu'à l'achèvement complet de ce poumon vert, aussi votre soutien et votre amitié sont une force pour poursuivre.**

**Vous trouverez ci-joint un bulletin de renouvellement pour l'année 2015 que le conseil d'administration vous prie de retourner accompagné de votre règlement par chèque (10 €) et à envoyer au siège de l'ADPB**

**Merci de répondre favorablement à cet appel, cela nous évitera des frais de relance supplémentaire.**

**Dates importantes à noter : (sous réserve des autorisations)**

**PIQUE-NIQUE de l'ADPB au parc Blandan le 5 /06/2015 à partir de 18 h.**

**DINER annuel de l'association, le 20 ou 27/11/2015**

(Les informations vous seront données en temps utile)

Dg /NGy/Fj 16 02 2015

